



INSTITUT CANADIEN
D'ÉDUCATION
DES ADULTES

Le Droit d'Apprendre

**Libre opinion
1^{re} partie**

Consultation sur l'enseignement primaire et secondaire

Y A-T-IL UN ADULTE DANS LA CLASSE?

Dans le cadre de la consultation tenue en décembre dernier par le ministère de l'Éducation sur l'enseignement primaire et secondaire, l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) présentait un mémoire dans lequel il soulignait, notamment, que les grands absents de cette opération de «rénovation» sont les adultes. Voici, en deux parties, un aperçu de l'analyse faite par l'Institut.

L'école doit devenir un centre d'éducation permanente

Alors que le ministère de l'Éducation du Québec se prépare à revoir certains éléments du cadre d'apprentissage des jeunes, rien n'indique que les besoins des adultes seront pris en considération. En effet, les orientations énoncées dans le document *«Faire avancer l'école»* passent totalement sous silence la présence massive de près de 240 000 étudiants adultes dans les commissions scolaires.

Par ailleurs, cette nouvelle consultation procède de la même logique d'ajustements à la pièce qui a marqué la réforme des cégeps. Le cadre de rénovation proposé pour faire avancer l'école apparaît trop limité en regard des défis à relever. Dans un monde en transformation, les individus doivent constamment ajuster leurs connaissances et l'éducation permanente devient une nécessité. L'enseignement ne peut plus être axé sur la simple transmission de connaissances, mais il doit plutôt viser à offrir, aux jeunes comme aux adultes, une formation de base solide favorisant l'autonomie et la capacité de maîtriser les outils qui permettent d'acquérir, tout au long de la vie, les savoirs, les compétences et les attitudes de tout ordre pour s'adapter aux mutations en cours sans en être les jouets ou les victimes.

L'école doit devenir un véritable centre d'éducation permanente, pour les jeunes, les adultes de demain, tout autant que pour les adultes qui retournent aujourd'hui aux adultes.

Un silence inquiétant sur la formation des adultes

Dans le cadre des ajustements à apporter au primaire et au secondaire, il aurait été très pertinent de situer le rôle que joue de plus en plus l'éducation des adultes, compte tenu des besoins grandissants identifiés au niveau de l'alphabétisation, de la formation de base, du perfectionnement et du recyclage, et de l'éducation populaire. Représentant 20,5% des effectifs des commissions scolaires et plus de 90% de ceux-ci en formation professionnelle, les adultes constituent une *clientèle en progression constante*. Or, en dépit de leur nombre significatif, les adultes sont absents de la «rénovation» proposée pour l'école.

Il faut souligner que l'éducation des adultes a perdu beaucoup de terrain, ces dernière années dans les priorités du gouvernement. Et, malgré les dispositions de la Loi sur l'instruction publique qui a confirmé la responsabilité en éducation des adultes des commissions scolaires, ce secteur demeure une mission résiduelle du système d'éducation. En effet, l'éducation des adultes semble de plus en plus réduite à une seule fonction de rattrapage d'une scolarité manquante. Elle est de moins en moins considérée en tant que formation continue permettant aux adultes, selon leurs besoins et les étapes de leur vie, d'aller chercher des compléments de formation, de s'ouvrir à de nouveaux champs de connaissances générales, de se perfectionner

professionnellement, de mieux se préparer à leurs responsabilités parentales, sociales et civiques, etc.

Si l'on n'y prend garde, l'éducation des adultes risque de se transformer en un simple système compensatoire aux échecs de la formation initiale des jeunes.

Les jeunes et les adultes dans le même moule?

Derrière une façade de silence, se pourrait-il que l'on se prépare à appliquer aux adultes ce qui aura été décidé pour les jeunes, sans que les impacts en aient été évalués au préalable?

Le problème se pose déjà compte tenu de la composition des effectifs en éducation des adultes. La présence massive des jeunes «raccrocheurs» dans le secteur des adultes met en évidence l'insuffisance des moyens et des ressources du secteur des jeunes pour contrer l'échec et l'abandon scolaires. Elle pose aussi la question de la capacité du secteur des adultes de répondre aux besoins de ces jeunes, sans affecter les démarches éducatives des adultes.

Nous croyons qu'il faut préserver à l'éducation des adultes sa mission de formation continue et ses approches pédagogiques spécifiquement adaptées à une population plus autonome. Pour l'ICEA, c'est au secteur de la formation des jeunes, de développer un cadre adapté et stimulant permettant aux jeunes de 16 à 19 ans de

poursuivre et de compléter leurs études. On garantirait ainsi de meilleures conditions de réussite, aux jeunes comme aux adultes.

Par ailleurs, contrairement aux adolescents qui ont une obligation de fréquentation scolaire, les adultes ont des cheminements éducatifs très variés, souvent discontinus, qui doivent s'accorder à leurs responsabilités familiales, sociales et professionnelles. De plus, l'obtention d'un DES ne s'avère pas le seul objectif qui pousse les adultes à reprendre les études.

Pour l'ICEA, l'application aux adultes d'objectifs de scolarisation calqués sur ceux des jeunes, conçus pour mener le plus rapidement possible vers les études supérieures, risque de produire l'exclusion croissante des adultes les moins scolarisés. Les besoins de ceux-ci se situent souvent davantage au niveau de la formation de base ou d'une formation leur permettant d'être fonctionnels dans le quotidien. En cette ère de restrictions budgétaires, cette menace d'exclusion est déjà devenue une réalité.

Pour la réussite des adultes

Le ministère de l'Éducation doit offrir aux adultes un cadre éducatif correspondant à leurs objectifs et à leurs cheminements diversifiés: un régime pédagogique adapté, un système efficace de reconnaissance de leurs acquis et compétences. Enfin, des ressources

adéquates d'encadrement et de soutien à la formation doivent être garanties, de même qu'un véritable statut pour les formatrices et formateurs et l'accès aux plus récents développements de la technologie éducative, notamment en formation à distance.

Force est de constater que le document ministériel est avare de propositions en ce sens. Il y a pourtant là des développements importants à poursuivre si l'on veut vraiment favoriser la réussite éducative de la population adulte face aux défis personnels, professionnels et sociaux posés par les transformations en cours dans la société.

La vraie réforme est encore attendue. Encore faudrait-il que le ministère de l'Éducation découvre qu'il y a des adultes dans les classes!

Marie Leclerc et Bernard Vallée, ICEA



INSTITUT CANADIEN
D'ÉDUCATION
DES ADULTES

Le Droit d'Apprendre

**Libre opinion
2^e partie**

Consultation sur l'enseignement primaire et secondaire

LA FORMATION PROFESSIONNELLE:

«VOIE DE GARAGE» OU TREMPLIN?

La consultation ministérielle tenue à l'automne dernier sur l'enseignement primaire et secondaire québécois gardait un silence inquiétant sur la place des adultes dans cet ordre d'enseignement, tout particulièrement au niveau de la formation générale. En ce qui concerne la formation professionnelle, le document *«Faire avancer l'école»* réussit là aussi le tour de force de s'interroger sur des correctifs éventuels sans tenir compte des besoins spécifiques des adultes, dans un secteur où ils sont pourtant largement majoritaires.

Pour une formation professionnelle de qualité

Le Québec des années 90 fait face à des défis d'envergure qui devraient influencer de façon majeure le développement de la formation professionnelle. La restructuration de l'économie à l'échelle mondiale a entraîné un accroissement des exigences de qualifications professionnelles. Les pénuries de main-d'oeuvre spécialisée coexistent aujourd'hui avec des taux de chômage élevés et persistants. La

demande de main-d'oeuvre par le marché régulier du travail est dorénavant faible, et le peu d'emplois créés au total sont de plus en plus précaires.

L'insertion ou la réinsertion sur le marché du travail est donc étroitement reliée à la compétence et à la capacité d'adaptation, pour les jeunes comme pour la main-d'oeuvre plus âgée qui doit sans cesse se perfectionner ou se recycler. On attend aujourd'hui des travailleuses et des travailleurs des qualifications de base plus élevées, des compétences analytiques ainsi que des aptitudes en communication. Les besoins de formation s'avèrent de plus en plus larges et de moins en moins spécialisés.

Dans ce nouveau contexte et dans une perspective d'équité entre les personnes et entre les régions, certaines priorités devront être réaffirmées et actualisées. Face au danger de voir se consolider au Québec une «société à deux vitesses», il faut adopter des mesures pour faire obstacle à l'accroissement des inégalités. Il faut aussi réaliser, d'une part, une meilleure articulation entre les services offerts par le système d'éducation, les besoins des individus et les demandes du marché du travail, et, d'autre part, un véritable partenariat entre les réseaux éducatifs et les réseaux économiques, respectant les missions de chacun.

En conséquence, nous croyons que le débat public sur les orientations en formation professionnelle doit s'enclencher de toute urgence. L'ICEA déplore le fait que le document *«Faire avancer l'école»* se limite au seul volet de l'accès des jeunes à cette formation.

Élargir l'accès et les choix d'options

Nous croyons qu'il devient essentiel de rendre moins rigide l'accès à la formation et de favoriser davantage une diversité de cheminements, pour les jeunes comme pour les adultes. Cependant, devant le fait que la formation professionnelle demeure encore très majoritairement le choix des adultes, le document de consultation ministériel envisage de réserver des places pour les jeunes, et donc de réduire l'accès des adultes. Cela ne nous apparaît pas une solution.

A notre avis, il faut d'abord susciter l'intérêt des jeunes, ce qui nécessite la mise en oeuvre d'une stratégie plus large de revalorisation du secteur professionnel et de faire connaître la qualité des programmes offerts tout autant que les perspectives de débouchés. On devrait notamment permettre une familiarisation avec certaines options professionnelles durant le cheminement en formation générale.

La formation professionnelle offerte au niveau secondaire attirera les jeunes davantage, si elle permet réellement l'accès à l'enseignement collégial et si elle perd ainsi son image de formation terminale destinée exclusivement à ceux qui sont incapables de poursuivre des études supérieures.

On pourrait également augmenter le nombre de places en formation professionnelle, dans le but d'accroître la participation des jeunes sans affecter celle des adultes et afin d'augmenter les choix d'options pouvant correspondre à la motivation des étudiants.

Des formules plus souples pourraient aussi être envisagées pour les jeunes de 16 à 19 ans qui éprouvent des difficultés sérieuses dans le cadre scolaire régulier et s'inscrivent mal dans la démarche académique «normale». Dans le but d'éviter la mise en place de nouvelles «voies de garage», il est essentiel que les formations adaptées qui pourraient être développées correspondent vraiment à une formation professionnelle reconnue et arrimée aux besoins du marché du travail, qu'elles fassent l'objet d'une certification et puissent mener ultimement à un diplôme d'études professionnelles.

Souhaitons que le nouveau ministre de l'Éducation saura faire de la formation professionnelle au secondaire, non pas une voie allégée pour «récupérer» les élèves en difficulté d'apprentissage, mais une véritable option d'avenir ouverte autant sur l'entrée sur le marché du travail que sur la poursuite d'une qualification supérieure.

Si l'on veut répondre aux besoins de la société moderne et prendre en compte les innovations technologiques en cours, le développement des compétences passe aussi par le développement des ressources humaines, financières et techniques permettant un accès équitable des individus et des communautés à une formation de qualité.

Marie Leclerc et Bernard Vallée, ICEA